

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-du- RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE MARSEILLE

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
D'AUBAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du **mercredi 27 novembre 2024**
L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept novembre
À 09 heures 30

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Président du CCAS.

**Nombre d'administrateurs
en exercice : 17**

Présents : 9

Quorum : 9

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Madame Julie GABRIEL, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Irène DUPLAN, Madame Brigitte AMOROS, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Martine VERNHES, Monsieur Luc GUERIN, Monsieur Christian JANOT

ABSENTS :

Madame Magali ROUX, Monsieur Dominique DIAZ, Monsieur Denis GIROMINI, Monsieur Jean-Christophe MERLE

POUVOIRS :

Monsieur Alain ROUSSET donne pouvoir à Monsieur Gérard GAZAY, Madame Eliette MAUTREF donne pouvoir à Monsieur Denis GRANDJEAN, Monsieur Charles BOUVIER donne pouvoir à Monsieur Luc GUERIN, Madame Catherine CERVONI donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS

N°27_271124

**Objet : Appel à Manifestation d'Intérêt
(AMI) du programme d'Accompagnement
Vers et Dans le Logement (AVDL) pour
l'année 2025**

Date de la convocation : 21/11/2024

Conformément à l'article R123-23 du code de l'action sociale et des familles, le secrétariat de séance est assurée par Madame Claudine JAILLET en sa qualité de Directrice du CCAS.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Président du CCAS

Monsieur Gérard GAZAY

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20241127-271124_27-DE
Reçu le 04/12/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=211523KKN191,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Président,OU=0002 261300412,2.5.4.
97=#0C0F4E545246522D323631
333030343132,O=CCAS AUBAGNE,C=FR
04/12/2024

Délibération n°27_271124 :

Objet : Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) du programme d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) pour l'année 2025

Rapporteur : Madame Julie GABRIEL

EXPOSE :

Le programme Accompagnement Vers et Dans le Logement s'inscrit en cohérence avec les objectifs du second plan quinquennal Logement d'Abord 2023-2027 dont les objectifs sont de :

- Produire et mobiliser des solutions de logements adaptées et abordables pour les personnes en grande précarité ;
- Proposer des parcours d'accompagnement qui s'adaptent aux souhaits et besoins des personnes, orientés vers l'accès au logement et la prévention des ruptures ;
- Accompagner les transformations du secteur en outillant les professionnels et en s'appuyant sur leur expertise pour conforter le Service public de la rue au logement ;
- Mettre la territorialisation et les partenariats au centre de la politique du Logement d'abord.

Le Fond National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (FNAVDL) a pour objectif d'apporter de nouvelles réponses permettant d'insérer durablement des ménages cumulant des difficultés économiques et sociales dans le logement. Les orientations de l'AMI AVDL portent sur 3 axes :

- Les mesures FNAVDL de diagnostic et d'accompagnement de l'accès au logement
- Les mesures concernant le maintien dans le logement
- Les mesures de diagnostic et d'accompagnement mis à disposition de la commission de médiation DALO.

Le CCAS d'Aubagne, dans le cadre de sa mission « d'Animateur » de la CCAPEX locale, est inscrit dans une démarche de maintien dans le logement et de prévention des expulsions locatives. Les professionnels de l'Action Sociale du CCAS sont inscrits dans une logique de réseau et de maillage territorial afin de répondre au mieux aux besoins du territoire. L'accès et le maintien dans le logement est un des enjeux du projet d'établissement du CCAS. Force est de constater que l'accompagnement social mis en œuvre aujourd'hui ne suffit pas toujours à permettre un accès dans le logement ou son maintien. Un travail de proximité, d'aller vers, de suivi hebdomadaire, de concertation est nécessaire pour tendre vers une évolution positive des situations.

La demande de financement du CCAS dans le cadre du FNAVDL vise à renforcer l'équipe d'un professionnel de l'action sociale avec une expertise accès et maintien dans le logement. Un « maillon » supplémentaire, en proximité, avec une interface entre les institutions et les professionnels.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,

CONSIDÉRANT la mission d'accompagnement social des ménages en situation de précarité,

CONSIDÉRANT l'animation de la Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives « CCAPEX locale » de la ville d'AUBAGNE,

CONSIDÉRANT le besoin d'un accompagnement de proximité, d'aller vers et renforcé pour les ménages en situation d'expulsion,

CONSIDÉRANT la nécessité de recruter un chargé de mission dédié à cette mission spécifique,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'APPROUVER la demande de financement auprès de la DDETS sur l'axe « mesures de diagnostic et d'accompagnement de l'accès au logement »,

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20241127-271124_27-DE
Situation d'expulsion,

Reçu le 04/12/2024

Signé par CN Gérard CAZAY, serialNumk
er=211523KKN191, givenName=

Gérard, SN=CAZAY, T=Présiden

t, OU=0002 261300412, 2.5.4.

97=#OC0F4E545246522D323631

333030343132, O=CCAS AUBAGNE

E,C=FR

04/12/2024

ARTICLE 2 : D'APPROUVER la demande de financement auprès de la DDETS sur l'axe « mesures concernant le maintien dans le logement »,

ARTICLE 3 : D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les dossiers de demande de financement ainsi que tous les documents afférents à ces demandes,

ARTICLE 4 : D'IMPUTER la recette de fonctionnement liée à cette subvention au chapitre 74 du budget principal du C.C.A.S.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20241127-271124_27-DE
Reçu le 04/12/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=211523KKN191,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Président,OU=0002 261300412,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323631333030343132,O=CCAS AUBAGNE,C=FR
04/12/2024